



PREFECTURE DE LA CORREZE

## Commune de **Saint-Aulaire**

### Informations sur les risques naturels et techniques majeurs

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N<sup>o</sup> 2006-01-0097

du 25 janvier 2006

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

- **approuvé** date **29 août 2002** aléa **inondation**

Les documents de référence sont:

Consultable sur Internet : **non**

**le règlement du P.P.R. inondation**

**la carte de zonage réglementaire du P.P.R. à l'échelle 1/5000ème**

**les arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle des 11 janvier 1985 (inondations et coulées de boue) et 29 décembre 1999 (inondations, coulées de boue et mouvement de terrain)**

*ces documents sont consultables en mairie et à la préfecture (bureau DRLP3 ou SIACEDPC)*

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPR t)

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

Les documents de référence sont:

Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité zone Ia zone Ib zone II  zone III  non

Pièces jointes

#### 5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

**cartographie indicative du zonage réglementaire du P.P.R. inondation, à l'échelle 1/25000ème**